

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
N° COUR : 500-11-059536-215

COUR SUPÉRIEURE
« Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LRC
1985, ch. C-36), en sa version modifiée »

**DANS L'AFFAIRE DE
L'ARRANGEMENT OU DU
COMPROMIS DE :**

GROUPE ATIS INC., personne morale dûment constituée
ayant son domicile situé au 1000, rue de La Gauchetière Ouest,
bureau 2500, à Montréal, dans la province de Québec, H3B 0A2;

-et-

**SES FILIALES : 10422916 CANADA INC., 8528853
CANADA INC. (F.A.S.R.S. PORTES ET FENÊTRES
ALTEK INC.), 9060642 CANADA INC., 9092455 CANADA
INC. (F.A.S.R.S. ALWEATHER WINDOWS & DOORS),
DISTRIBUTEUR VITRO CLAIR INC., SOLARCAN
ARCHITECTURAL HOLDING LIMITED, VITRERIE
LÉVIS INC., VITROTEC PORTES & FENÊTRES INC.
ET ATIS LP.**

Compagnies débitrices

PREUVE DE RÉCLAMATION

La Preuve de réclamation dûment complétée et les pièces justificatives à l'appui doivent être reçues par Raymond Chabot inc. au plus tard le 12 octobre 2021 à 16 h (Heure de Montréal), par la poste, messenger, courriel ou télécopieur à l'adresse suivante :

RAYMOND CHABOT INC.,
agissant en sa capacité de Contrôleur aux affaires et aux finances des Compagnies débitrices
À l'attention de monsieur Dominic Deslandes, CPA, CA, CIRP, SAI
Tour de la Banque Nationale
600, rue de La Gauchetière Ouest, bureau 2000
Montréal (Québec) H3B 4L8
Courriel : atis@rcgt.com
Télécopieur: 514 878-2100

A. DÉTAILS AFFÉRENTS AU CRÉANCIER

1. Nom ou dénomination sociale complète du Créancier :

_____ (le "Créancier").

2. Adresse postale complète du Créancier : _____

3. Numéro de téléphone du Créancier : _____

4. Adresse de courrier électronique : _____

5. Nom de la personne-ressource: _____

B. PREUVE DE RÉCLAMATION

Je (*Nom du Créancier ou du représentant du Créancier et titre, le cas échéant*) _____, certifie par les présentes que je détiens une **Réclamation ayant pris naissance le ou après le 27 avril 2021**, et que je suis un Créancier d'un administrateur et dirigeant, du Chef de la restructuration et/ou d'un Bénéficiaire de (*cochez*):

- Groupe Atis inc.
- 10422916 Canada inc.
- 8528853 Canada inc. (f.a.s.r.s. Altek Portes et Fenêtres)
- 9060642 Canada inc. (f.a.s.r.s. Les entreprises SDI)
- 9092455 Canada inc. (f.a.s.r.s. Portes et Fenêtres Alweather)
- Distribution Vitro Clair inc.
- Solarcan Architectural Holding Limited
- Vitrierie Lévis inc.
- Vitrotec Portes & Fenêtres inc.
- Atis S.E.C. (f.a.s.r.s. Allsco Portes et Fenêtres, Atis Portes et Fenêtres, Portes et Fenêtres Alweather, Extrusion S.P., Fenestration Pro-Tech, Portes et Fenêtres J.M. Ferron, Groupe Astral, Groupe J.L Racine, Groupe Racine, Laflamme Portes et Fenêtres, Melco Portes et Fenêtres, Vimat Portes et Fenêtres, VinylBilt Portes et Fenêtres)

et que je suis au courant de toutes circonstances entourant la Réclamation visée par les présentes.

Note : Le Créancier qui détient des Réclamations distinctes contre un administrateur et/ou un dirigeant, le Chef de la restructuration et/ou d'un Bénéficiaire de différentes Compagnies débitrices doit déposer un formulaire de preuve de réclamation distinct pour chacune de ses Réclamations.

C. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION CONTRE LES ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

La Réclamation qui pourrait engager la responsabilité des Administrateurs ou Dirigeants de la Compagnie débitrice visée telle que définie au paragraphe 11.03(1) de la LACC et tout droit de toute Personne contre l'un ou l'autre des Administrateurs et Dirigeants relativement à toutes dettes ou obligations quelconque des Administrateurs et Dirigeants.

Description de la Réclamation	Somme
_____	_____
_____	_____
_____	_____

D. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION CONTRE LE CHEF DE LA RESTRUCTURATION

La Réclamation qui pourrait engager la responsabilité du Chef de la restructuration de la Compagnie débitrice visée relativement à toutes dettes ou obligations du CRO à l'égard de toute action ou cause d'action, laquelle dette, responsabilité ou obligation étant fondée en totalité ou en partie sur l'accomplissement par le CRO de son mandat ou l'Ordonnance initiale.

Description de la Réclamation	Somme
_____	_____
_____	_____

E. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION CONTRE LES BÉNÉFICIAIRES

La Réclamation qui pourrait engager la responsabilité des Bénéficiaires de la Compagnie débitrice visée relativement à toutes dettes ou obligations des Bénéficiaires à l'égard de toute action ou cause d'action, laquelle dette, responsabilité ou obligation étant fondée en totalité ou en partie sur tout acte ou omission, transaction, offre, investissement, proposition, ou opération relativement aux Compagnies débitrices, leurs actifs, leurs affaires ou leurs activités, ou des opérations antérieures avec les Compagnies débitrices, quel que soit le lieu ou la manière dont elles sont conduites ou régies, l'administration et/ou la gestion des Compagnies débitrices et les procédures en vertu de la LACC..

Description de la Réclamation	Somme
_____	_____
_____	_____

F. DÉTAILS DE LA RÉCLAMATION

Autrement qu'indiqués ci-dessus, les détails de la Réclamation du Créancier sont joints aux présentes.

UN ÉTAT DE COMPTE COMPLET ET DÉTAILLÉ DOIT ÊTRE JOINT À LA PREUVE DE RÉCLAMATION.
VEUILLEZ FOURNIR TOUS LES DÉTAILS RELATIFS À LA RÉCLAMATION AINSI QUE LES PIÈCES JUSTIFICATIVES, INCLUANT LES MONTANTS ET LA DESCRIPTION DES TRANSACTIONS OU ENTENTES DONNANT LIEU À LA RÉCLAMATION.

G. DÉPÔT DE LA RÉCLAMATION

Tout Créancier n'ayant pas dûment soumis sa Preuve de réclamation accompagnée des pièces justificatives **au plus tard le 12 octobre 2021 à 16 h (Heure de Montréal)**, perdra le droit de recevoir tout avis subséquent, sera forclos de faire valoir une Réclamation contre les Bénéficiaires, le Chef de la restructuration et/ou les Administrateurs et Dirigeants; et ne pourra pas déposer une Réclamation contre les Bénéficiaires, le Chef de la restructuration et/ou les Administrateurs et Dirigeants.

SIGNÉ à _____, ce ____^e jour de _____ 2021.

(Signature du témoin)

(Signature du Créancier ou de son représentant)

(Inscrire le nom en lettres moulées)

(Inscrire le nom en lettres moulées)